

HISTOIRE DE RACHEL

par Harold Levy et Robert Boublil

Mai 2017

En écrivant notre récit, il nous a semblé, à Harold et à moi, que la personne la mieux placée pour apporter son témoignage quant à la contribution de Rachel Jedinak au travail de mémoire réalisé en France était Bertrand Delanoë, maire de Paris entre 2001 et 2014.

Pendant toutes ces années en effet, il a dénoncé avec force les actes de violence commis envers les Juifs de France et leurs institutions, écoles, synagogues, cimetières.

Dans toutes les interventions publiques qu'il a faites sur le sujet, il a montré sa détermination à ne pas céder un centimètre de terrain aux barbares. Il a incarné la volonté de faire de Paris la ville où chacun doit être respecté dans sa dignité, quelque soit son identité, sa culture d'origine ou sa foi religieuse.

Les occasions qu'il a eues d'appeler ses concitoyens à qualifier les actes antisémites pour ce qu'ils sont ne se comptent plus. A les dénoncer comme 'une lâcheté indicible' et comme atteinte aux fondements mêmes de la République. A chacune des cérémonies commémoratives qu'il a honorées de sa présence en tant que Maire de Paris, il a dénoncé sans relâche les ordonnateurs et les exécutants de l'horreur nazie.

Parce que Bertrand Delanoë a compris et soutenu l'importance du travail de mémoire qui a été nécessaire pour faire en sorte que ne se répète plus jamais un tel cataclysme, c'est à lui que nous avons demandé de préfacer l'histoire de Rachel Jedinak.

PRÉFACE PAR BERTRAND DELANOË Maire Honoraire de la Ville de Paris

« En 2012, la Ville de Paris dont j'étais à l'époque le maire, a organisé une exposition à l'Hotel de Ville intitulée « C'était des enfants », dont le but était de montrer ce que fut le sort de dizaines de milliers de personnes innocentes envoyées à la mort parce que juives. Cette exposition fut pour moi, et j'en suis sûr pour tous les visiteurs, un moment de très grande émotion. Une grande partie des documents et photographies exposés ont eu trait à la fameuse Grande Rafle du Vel d'Hiv, une opération menée par les hauts fonctionnaires de Vichy utilisant les moyens considérables de la police et de la gendarmerie françaises pour arrêter ces pauvres gens et leur faire subir le sort que l'on sait.

L'exposition a montré des documents sur les « enfants cachés », ces gamins qui ont pu échapper à l'enfer par on ne sait quel miracle, quel instinct de survie, ou quelle infinie compassion de la part de citoyens honnêtes et courageux qui ont pris le risque de les cacher. Des enfants qui ont survécu au grand désastre, mais dans quel état!

Rachel Jedinak fut l'une de ces enfants. Elle avait onze ans à la fin de la guerre. Et alors qu'elle avait connu la terreur d'être traquée, subi la perte inconsolable de ses deux parents adorés, qu'elle avait vécu la désespérance de ses grand parents, qu'elle avait eu faim et froid, elle a eu la force de donner à sa vie un sens comme peu d'humains ont su le faire.

Parce qu'elle a vécu tout cela de si près, Rachel Jedinak sait hélas de quoi elle parle. Et comme elle parle bien, d'une voix calme et posée, bien que vibrant encore de colère soixante quinze ans après les faits, comme elle n'a rien oublié, elle témoigne encore et encore, et c'est pourquoi nous devons lui exprimer notre reconnaissance.

L'une des actions dont elle peut s'enorgueillir concerne les plaques commémoratives qui sont aujourd'hui apposées sur les murs des écoles de Paris et de beaucoup d'autres villes de France. Après la libération, Rachel Jedinak et quelques uns des anciens élèves de l'Ecole de la rue de Tlemcen dans le 20ème arrondissement de Paris, voulurent rendre hommage à leurs camarades de classe qui un jour furent arrêtés et qui ne revinrent jamais. Ils décidèrent alors de retrouver leurs noms et leurs prénoms et de les faire graver sur des plaques. Cet objectif peut aujourd'hui paraître simple, mais ce fut un travail titanesque. L'équipe improvisée de jeune historiens tacheurs, constituée en un 'Comité Tlemcen', s'immergea alors dans les registres scolaires, tentant de pister les noms présumés juifs qu'on ne retrouvait pas d'une année scolaire à la suivante dans la même école, en croisant le résultat de ces recherches avec l'extraordinaire oeuvre de Serge Klarsfeld rétablissant l'identité des 76000 juifs de France déportés.

La première plaque fut placée et inaugurée en Avril 1997, et fut la première d'une très longue série d'inaugurations auxquelles j'ai très souvent participé. La Ville de Paris a apporté son soutien de la façon la plus engagée à cette initiative et à ce programme.

En octobre 2016 l'une des dernières plaques fut installée, non pas dans une école mais à l'entrée d'un jardin municipal du quartier du Marias: le jardin Joseph Migneret. Les 101 noms qui y figurent sont ceux d'enfants qui étaient trop jeunes pour être scolarisés quand ils furent pris. Rachel Jedinak était là et elle prononça un joli discours à leur mémoire. Et comme toujours, son discours s'adressa à des centaines de jeunes venus là pour entendre cette immense témoin vivante leur parler de ces meurtres d'enfants.

Voilà ce que fait Rachel Jedinak, sans relâche. Elle va d'école en école, de plaque en plaque. Plus récemment, elle a élargi son auditoire à une institution essentielle de notre République: la police nationale. En effet, depuis maintenant quinze ans - il faut s'en réjouir - les pouvoirs publics s'attachent à inclure dans le programme de formation des jeunes recrues de la police, une ou plusieurs

conférences historiques sur la police de Vichy et sur l'infâmie dont elle fut l'instrument. Rachel Jedinak y apporte aussi son témoignage.

La République française l'a décorée, à juste titre, de l'ordre national du mérite et de la légion d'honneur. J'espère que son oeuvre sera honorée aussi, comme il se doit, au delà des frontières, car il s'agit d'une histoire de l'Humanité. Je suis heureux de pouvoir y contribuer.

Un dernier mot. On a entendu récemment une candidate à la plus haute fonction de l'Etat français reparler de la rafle du Vel d'Hiv pour dire (je cite) que cette infâmie « n'était pas le fait de la France ». Rachel Jedinak, sa soeur et sa mère furent raflées le 16 juillet 1942. Grâce au courage inoui et à l'instinct de la mère, les deux jeunes filles échappèrent à la mort. J'ai du mal à imaginer ce que peut ressentir Rachel Jedinak devant de tels propos aussi faux que fielleux.

Cela doit nous rappeler que plus de soixante dix ans après l'horreur nazie, la transmission de l'Histoire de Vichy est encore d'une importance vitale pour notre République et pour le monde libre.

Et que le travail patient, opiniâtre, incessant de la grande dame dont nous parlons aujourd'hui, n'est hélas pas fini. »

*Bertand Delanoë
Maire Honoraire de la Ville de Paris*



Photos: Henri Garat et Marc Verhile Mairie de Paris.

I Cent policiers en uniforme au Memorial de la Shoah

Harold

Paris, quartier du Marais 20 janvier 2017



Cour intérieure du Mémorial de la Shoah à Paris

Ils sont une centaine, en uniforme. Pour la plupart de nouvelles recrues de la Police Nationale de la région parisienne. Ils ont reçu l'ordre de se rendre au Memorial de la Shoah, ce matin du 20 janvier 2017 à 8 heures. Ils ne savent pas pourquoi. Ils sont venus parce qu'un ordre est un ordre. Ils verront bien.

Pour l'instant, ils sont tous installés dans l'amphithéâtre *Léon Safra*, au sous sol de l'immeuble du 17 rue Geoffroy l'Asnier, dans le coeur du Marais, ce quartier du Paris historique où tant de familles juives habitaient jusqu'à ce qu'elles en fussent chassées pendant la Deuxième Guerre. Le Mémorial de la Shoah est un immeuble construit récemment. On y accède après un rigoureux contrôle de sécurité qui, une fois passé, mène à une cour austère sans aucune couleur autre que le gris. D'innombrables plaques disposées verticalement portent, gravées en elles, les quelque soixante quinze mille noms des Juifs français assassinés par le nazis.

Robert, mon ami de toujours, parisien, sculpteur et écrivain, s'est fait inviter à cette conférence. Il est venu à ma demande pour entendre le témoignage de Rachel Jedinak et m'en faire un compte rendu détaillé. J'en aurai besoin pour le récit que je

veux faire de l'histoire extraordinaire de cette grande dame de 83 ans. Son histoire est bien connue en France mais pas assez dans le reste du Monde, et je veux corriger cela: cette histoire est trop poignante.

Robert arrive vers 8h20 et s'installe au dernier rang de l'amphithéâtre. Ses mains mettent du temps à se réchauffer du froid mordant qui recouvre Paris en cette matinée lumineuse et qui rend la ville encore plus belle.

A 8h30, les quatre personnalités qui vont prendre place sur l'estrade des conférenciers font leur entrée dans la salle. Un ordre est crié: « Garde à Vous! ». Les policiers se lèvent d'un seul mouvement. Robert les observe: ils sont jeunes, garçons et filles, beaux dans leur uniforme moderne, non équivoque et pourtant très peu redoutable.

L'hôte de la conférence, cadre du Mémorial de la Shoah avance jusqu'à l'estrade. Il est suivi d'un un haut gradé de la police en uniforme - le Commissaire Sarguet -, puis de l'historien Marc Bruckmann et enfin de Rachel Jedinak. Les orateurs prennent place. Rachel est encadrée par les deux autres invités d'honneur. Elle se tient très droite, regarde l'assemblée de son regard clair. Elle a l'air à la fois très forte et pourtant peu assurée, fragile, seule.

Serait elle envahie encore aujourd'hui, en face de ces très nombreux policiers en uniforme, par le souvenir de cette journée noire du 16 juillet 1942? Alors qu'elle n'était qu'une petite fille de huit ans, d'autres policiers avaient violemment frappé à la porte de la petite chambre de bonne où elle était cachée, et l'avaient poussée à rejoindre les familles, pareillement bousculées au petit matin, et marcher en se hâtant vers La Bellevilloise, un grand théâtre où l'on donne des spectacles encore aujourd'hui dans ce quartier populaire de Paris.

Des policiers nombreux étaient là dans la rue pour encadrer les Juifs raflés, et les escorter là sur l'ordre scélérat du gouvernement de Vichy, en attendant leur transfert ailleurs. Où? Tous ces Juifs réunis par la peur: qu'allaient ils leur faire, ces flics dont ils pensaient, il n'y a pas si longtemps encore, qu'ils étaient là pour les protéger?

Agrippée à la robe de sa maman et à celle de sa grande soeur Louise qu'elle ne voulait pas lâcher, Rachel avait peur. Son regard aujourd'hui est encore marqué par cette peur. Et puis la gifle dont elle sent encore la brûlure sur sa joue, trois quarts de siècle plus tard! Cette gifle que sa mère lui donna pour la forcer à fuir. A quitter cet endroit. A rejoindre les grands parents à leur domicile. A se sauver vite! Car la mère de Rachel avait vu qu'un flic plus 'humain' que ses collègues, posté près d'une des issues de La Bellevilloise, laissait partir des enfants. Il ne fallait pas laisser passer cette chance!

Ce n'est que plus tard que Rachel comprit que si cette gifle ne lui avait pas été administrée, violente, surprenante, elle aurait suivi le destin de sa mère, au camp de Drancy d'abord dans des conditions inhumaines de détention, puis dans les wagons à bestiaux pour un voyage vers l'enfer.

Non. Ces policiers ne sont pas les mêmes. Ils ont une autre allure, un autre uniforme. Ceux de Vichy portaient képis et pélerines. Ceux-ci portent des sweat shirts sportifs et élégants et ont tête nue. Et puis ils sont là sous le commandement d'un homme qui a l'air bon, le Commissaire Sarguet. Rachel va bientôt leur raconter son histoire. Ils vont écouter et sûrement comprendre. En croisant le regard de Robert, elle veut se rassurer peut être. Mais elle ne peut s'empêcher de penser à un sondage d'opinion récent réalisé dans la police et la gendarmerie qui donne Marine le Pen vainqueur à la prochaine élection présidentielle au printemps 2017 - oui, plus de 50% d'intentions de vote en sa faveur dans le corps de la police française!

Rachel n'est pas sûre de la réaction de ce public de jeunes flics à son intervention. Mais Rachel, sous des dehors de vieille dame fragile, n'est pas peureuse. Elle est là pour témoigner, contre vents et marées. Elle fera ce pourquoi elle est venue aujourd'hui au Mémorial de la Shoah: transmettre son histoire à ces jeunes policiers, comme elle le fait depuis bientôt vingt ans aux enfants dans les écoles. Elle va raconter une fois de plus ce qu'elle a vécu. L'inimaginable! Pour que ça ne tombe pas dans l'oubli.

II La Police des Années Noires

Robert

L'organisateur de la réunion annonce maintenant qu'un film documentaire va être projeté. Il durera environ 50 minutes. Son titre : « La Police des Années Noires », réalisé par Arnaud Gobin et Jean Marc Berlière. Après la projection, le modérateur annonce que le film sera commenté par un historien spécialiste du régime de Vichy, Marc Bruckman, assis à la gauche de Rachel sur l'estrade.

Ce documentaire, réalisé en 2002, traite en profondeur d'un sujet qui a été dissimulé 'comme la poussière sous le tapis' pendant le demi siècle qui a suivi la libération, par les gouvernements français successifs, de droite comme de gauche. Trop gênés sans doute par les actes - le zèle! - de la puissance publique française pendant la guerre, ces gouvernements là ont décidé de taire le rôle de la police de Vichy. Pire, Mitterrand pendant ses quatorze ans de présidence n'a jamais renié son 'amitié' avec René Bousquet, l'organisateur de la grande rafle du Vel d'Hiv en juillet 1942 et de celle de Marseille en janvier 1943.

Ce n'est qu'après le discours historique de Jacques Chirac, prononcé en 1995 à l'emplacement du fameux Vel d'Hiv de Paris, dans lequel il reconnaît la responsabilité de l'Etat français, que l'Histoire funeste de la persécution des Juifs de France a pu enfin être exhumée des archives et mise en mots et en images.

Dans le film, on voit comment ladite Police fut l'instrument subordonné mais implacable de l'occupant allemand qui ne disposait sur le territoire français que de 3000 policiers alors que la Police Nationale comptait 120 000 hommes.

Le documentaire montre des images d'archives assez peu connues, mais puissantes. Des enfants portent l'étoile jaune, encadrés par des policiers portant képis et pélélines; des hommes politiques français à la coiffure nette et propre, très souriants et déférents envers les officiers allemands qui les accompagnent; des cortèges de familles juives terrorisées circulent sous le regard torve et parfois goguenard des 'Bons Français' de leur quartier. Des vues sont projetées des camps de Drancy près de Paris et des Milles près de Marseille. Et puis des images des milices, ces groupes de voyous en uniforme et bérêts penchés qui sont venus, à la fin, remplacer les vrais flics quand les ordres donnés à ces derniers devenaient sans doute trop difficiles à exécuter après déjà trop de lâcheté.

Mais plus que les images, c'est le récit, le fil conducteur du film qui interpelle. Et les quelques interviews dont il est ponctué en font un véritable document d'archive, qui

n'a rien à envier aux ouvrages essentiels des historiens Robert Paxton et Michael Marrus: « Les Juifs dans la France de Vichy »

On comprend bien la séquence. Dès leur arrivée aux commandes de l'Etat, les responsables de Vichy comprennent que leur 'sale travail' se heurtera à une opinion publique hostile: le gouvernement est 'aux ordres des Allemands' et la France vient de subir une humiliation de la part de ces derniers. Il importe donc pour Pétain et ses complices de s'assurer en tout premier lieu de la loyauté de la police à leur égard. Dès juillet, une loi est votée qui permet à l'Exécutif de 'purger' la Police. On en exclut les femmes, les hommes de plus de 60 ans, et on incorpore toutes les polices municipales (jugés potentiellement peu dociles) à la Police Nationale. Puis, on lance un programme de dénonciation interne des collègues suspects: les flics juifs (il y en avait quelques uns) et les communistes (il y en avait beaucoup plus) sont exclus sans justification. Ce fut la 'juilletisation', un programme ainsi nommé du fait qu'il fut lancé par la loi de Juillet 1940. Une séquence qui rappelle beaucoup ce que nous lisons aujourd'hui à propos de la Turquie d'Erdogan.

Ainsi 'purifiée', la police de Vichy a donc pu commencer sa sale besogne. Sa mission première, telle que convenue avec les occupants nazis: traquer les Juifs et les Communistes. Collaboration funeste autant qu'efficace. La Police de France obéit aux ordres, elle les exécute prestement et souvent même elle va au delà de ce qui est requis. Deux anciens flics, interviewés dans le documentaire, témoignent: au début les ordres venaient simplement et on y obéissait sans trop chercher à comprendre. Puis la conscience personnelle a commencé à prendre le dessus chez certains - trop rares sans doute. Trainer les pieds, fermer les yeux ou carrément ne pas exécuter les ordres: voilà les trois options possibles pour les quelques flics dotés de conscience et d'humanité. Pour les autres, se borner à obéir. Mais petit à petit l'horreur de la politique anti-juive commence à apparaître pour ce qu'elle est. Les rafles se multiplient et même si les hauts fonctionnaires en fixent les horaires aux aurores - pour ne pas infliger aux 'bons Français' un spectacle pénible puisque c'est à une heure où ils dorment encore - les policiers sont de plus en plus mal à l'aise. Certains envoient des signaux discrets aux familles juives pour les prévenir. Mais combien les entendent? Puis, les églises chrétiennes multiplient leurs prêches s'insurgeant contre le traitement très peu chrétien fait aux enfants et aux vieillards. Enfin l'épisode du STO (Service du Travail Obligatoire) lancé en 1943 rajoute une couche de plus au malaise de la Police. Pour Pétain et ses associés criminels, il est temps de doubler les forces de police en créant des milices. Pour les constituer, on fait sortir de prison des repris de justice, on recrute des voyous et on les laisse s'adonner au racket, et on exacerbe les sentiments antisémites. La Police alors n'est plus qu'un instrument parmi d'autres de la politique de terreur gouvernementale, et si elle montre des signes de déloyauté, ou de simples présomptions, les miliciens ne sont pas loin pour la remplacer.

Le film montre bien le pourrissement progressif du système. Et à son dénouement, on voit les images, beaucoup plus connues celles-là, de la libération de Paris et de

la chasse aux 'collabos'. Et l'on y voit bien comment ceux qui, quelque jours plus tôt envoyaient encore des enfants vers les chambres à gaz, ont retourné leur veste et se sont auto-proclamés brusquement « héros de la Résistance »!!!

Et après cela, le pardon collectif - hormis quelques cas isolés de condamnations individuelles - est décidé par le Général de Gaulle. Une décision autrement plus révoltante que le pardon - un mot qui sous entend la reconnaissance d'une faute - est prise: le libérateur de Paris décrète l'inscription à la Légion d'Honneur du Corps de la Police dans son ensemble. L'uniforme d'apparat des flics sera dorénavant être orné d'un cordon rouge placé autour d'une épaule pour signer l'appartenance du corps de la Police à l'ordre le plus prestigieux de la République française: la Légion d'Honneur!

De Gaulle après Pétain avait lui aussi besoin de la Police!

L'écran une fois éteint, le commentaire de l'historien Marc Bruckmann commence. Pertinent, émouvant, intelligent: comment délivrer cette histoire si lourde et si culpabilisante à une classe de jeunes gens tout juste entrés dans le corps de la Police et sans doute habités par l'enthousiasme des débutants dans ce métier chargé de sens et de risques. Marc Bruckman a bien préparé ses propos qu'il axe sur la grandeur qu'il y a à savoir trancher devant un cas de conscience. Ces jeunes un jour auront peut être à le faire. L'historien suggère qu'il ne doute pas qu'ils auront l'intelligence de comprendre et de juger ce qu'on leur demande et de faire appel à leur conscience pour désobéir aux ordres s'il le faut.

Quoi de mieux pour conclure? Rappeler que 70 policiers et gendarmes français, actifs pendant ces années noires de la police française, ont reçu le titre de « Juste parmi les Nations », une distinction décernée par le Mémorial de Yad Vachem à Jérusalem à tous ceux qui ont sauvé des vies juives.

III Histoire de Rachel



Rachel (à droite) et sa soeur Louise en 1942

C'est maintenant au tour de Rachel de prendre la parole. Elle le fait d'une voix tremblante, trahissant son émotion - ou sa colère non encore apaisée - et son âge aussi peut être. Un voix cassée par la souffrance et qui n'a rien oublié. Une voix qui a appris à dire et à répéter pour que rien ne s'oublie. Derrière ses lunettes, son regard est clair mais ses yeux sont embués.

« Bonjour. Je m'appelle Rachel Jedinak. Jedinak est le nom de mon mari que j'ai rencontré après la guerre. C'était un ami de mes cousins. Mon nom de jeune fille est Psankiewicz, un nom à consonnance très peu française comme vous voyez. Mes parents qui étaient tous deux de Varsovie décidèrent chacun de son côté de fuir un pays où les persécutions et les injustices envers les Juifs n'ont jamais cessé depuis des siècles. Ils émigrèrent en France, le pays des Droits de l'Homme à la belle devise: « Liberté, Égalité, Fraternité ». Mes parents se sont connus et mariés à Paris en 1928. Je suis née en avril 1934 à Paris, cinq ans après ma soeur Louise, née elle aussi à Paris. Ma soeur et moi, nées sur le sol français, avons obtenu la nationalité française par déclaration. Par contre nos parents ont gardé la nationalité polonaise, leur demande pour devenir français ayant été refusée.

Mon père était un ouvrier du bois. Nous habitions un petit appartement dans le 20ème arrondissement de Paris. Mon père aimait la France. Au moment où la guerre a été déclarée en septembre 1939, il s'est présenté aux autorités militaires pour s'engager sous les drapeaux. Sa candidature fut acceptée mais comme il n'était pas de nationalité française, on l'incorpora dans la Légion Etrangère. Après un entraînement épuisant dans le sud de la France, il fut envoyé au front dans la Somme pour combattre dans ce qu'on appelait alors 'la drôle de guerre'. Une guerre de position qui dura quelques mois jusqu'en mai 1940, quand les Allemands brisèrent les lignes françaises de façon très violente et foncèrent vers Paris. Le régiment de mon père fut durement frappé: la moitié des hommes furent tués. Une partie des survivants furent faits prisonniers de guerre. Je regrette que mon père n'en ait pas fait partie car alors il aurait eu la vie sauve.

L'Exode de l'été 1940

Tous les Parisiens furent alors pris de panique et commencèrent à s'enfuir en direction du sud. Ce fut l'Exode. Les gens se déplaçaient à pied pour la plupart, en vélo pour certains, avec meubles et bagages entassés sur des charrettes à bras. Certains étaient en voiture, pour ceux qui en avaient. Les routes étaient totalement encombrées et on avançait très lentement. A l'époque, mon oncle Isaac Lentzner travaillait sur les marchés. Il avait un camion bleu qu'il décida d'utiliser pour entasser quelques affaires et partir. Il y avait aménagé des couchettes. Il sera par la suite déporté ainsi que sa femme et ses quatre enfants. Ma mère, ma soeur Louise et moi fûmes du voyage. Nous étions neuf dans le camion. Nous pouvions donc dormir un peu mais ce voyage était exténuant et nous étions tous terrorisés par l'avance fulgurante qu'on nous annonçait des troupes allemandes. Nous nous arrêtions tous les soirs avec beaucoup d'autres personnes à l'orée d'un bois, dans une clairière ou dans un champ. Un soir - nous étions arrivés près de la ville d'Angoulême, je fus envoyée avec ma cousine pour remplir une cruche à un point d'eau. Nous marchions toutes deux loin du groupe quand nous avons entendu puis vu des avions ennemis (italiens je crois) voler en rase motte et mitrailler les gens. Je me souviens avoir croisé le regard du pilote et du mitrailleur qui était à ses côtés; ils étaient si près du sol; je crois même avoir vu le pilote sourire. En revenant près du camion bleu, j'ai vu deux personnes mortes, baignant dans leur sang. Un spectacle terrifiant pour la petite fille que j'étais. J'avais six ans!

Puis l'armée allemande nous a rattrapés. Ils étaient casqués, bottés. Ils avaient des canons, des tanks, des camions remplis de soldats en armes. La route tremblait sur leur passage. J'avais peur, mais les adultes aussi.

A ce moment là, cela n'avait plus de sens de continuer à marcher vers le sud. Mon oncle et ma mère décidèrent donc de revenir à Paris et d'y retrouver mon père qui entretemps avait été démobilisé.

C'était en septembre 1940. Mon père a retrouvé du travail et nous avons vécu ensemble pendant quelques mois. Puis il y a eu le recensement des Juifs en octobre 1940. La plupart des Juifs y sont allés car ils n'étaient pas encore français pour beaucoup et ils voulaient rester dans la légalité, pensant que la France les protégerait. Puis les lois anti-juives ont commencé à pleuvoir, semaine après semaine: interdiction de garder un vélo, un poste de radio. Les jardins publics étaient interdits aux Juifs. Nous n'avions le droit d'aller faire nos commissions qu'entre 15h et 16h. Or à cette heure là, les portes des magasins étaient déjà closes et quand c'était encore ouvert, il ne restait pas grand chose. Beaucoup d'interdits! Beaucoup d'injustices!

Beaune la Rolande

Le 14 mai 1941, mon père reçut une convocation à se présenter au commissariat de police du quartier. Je me souviens: ma mère lui conseilla de ne pas y aller, mais mon père s'y rendit quand même car il considérait qu'il ne risquait rien. Après tout, il avait combattu sous les drapeaux français. Il a eu tort: il fut arrêté sur le champ au commissariat au prétexte que, étranger, il était « en surnombre dans l'économie nationale ». Il fut immédiatement envoyé au camp de Beaune la Rolande pour y être détenu pendant treize mois.

A ce moment là, on autorisait les visites aux familles des prisonniers. Un dimanche donc, ma mère, ma soeur et moi avons pris le train, puis une voiture tirée par deux chevaux, pour aller voir mon père. C'était loin. J'étais contente d'abord de le revoir, puis immédiatement très malheureuse car pendant la visite, mes parents s'étaient disputés. Je ne savais pas pourquoi et donc je pleurais. Ce n'est que plus tard que j'appris que la dispute venait du fait que ma mère avait proposé à mon père de s'évader, là, tout de suite, avec nous trois, en franchissant la palissade - ce qui lui paraissait assez facile à faire - puis à se cacher dans les bois environnants et ensuite chez des paysans où ils pourraient peut être travailler, et ainsi nous serions réunis. Mon père refusa car le chef du camp avait quelques jours plus tôt prévenu les prisonniers que s'ils tentaient de s'évader, « les conséquences seraient lourdes pour eux ET leurs familles ». Voilà pourquoi mon père resta au camp jusqu'au jour (le 28 juin 1942) où il fut envoyé, par le convoi N°5, à Auschwitz où il fut assassiné avec tant d'autres gens.

La Rafle du Vel d'Hiv . Drancy

C'était le 16 juillet 1942. Ma soeur et moi habitions avec ma mère dans l'appartement familial, rue Duris dans le 20ème arrondissement. Mais elle avait sans doute été avertie que quelque chose se tramait contre les Juifs. Alors, elle nous avait envoyées par sécurité chez nos grand-parents qui habitaient rue de Tlemcen, près de chez nous, où ils vivaient dans une seule chambre. Très tôt ce matin là - il faisait déjà très chaud - la police frappa à notre porte violemment et nous ordonna de nous habiller vite et de descendre dans la rue, où d'autres familles juives attendaient déjà. Je me souviens qu'un des deux policiers m'avait dit, en passant devant la concierge de l'immeuble qui assistait, l'air content, à ce lamentable spectacle: « tiens, tu vois la dame; tu peux la remercier, c'est elle qui nous a envoyés vous chercher ». On nous ramena auprès de notre mère qui était très contrariée de nous voir revenir. On donna cinq minutes à ma mère pour faire notre petit bagage et nous descendîmes. J'ai vu des camarades de classe avec leurs mamans sortir des immeubles. De toutes les portes cochères sortaient des femmes avec leurs enfants, parfois des tout petits dans leurs bras.

Une fois dans la rue, on nous a ordonné de marcher sans dire où nous allions. Les gens, massés aux fenêtres ou sur les trottoirs nous regardaient passer. Certains faisaient des signes de croix. D'autres nous montraient du doigt en riant. C'est là que j'ai compris, malgré mon jeune âge, que les Parisiens n'étaient pas d'accord entre eux sur le sort qu'on nous faisait.

On nous a conduits comme un troupeau jusqu'à la rue Boyer dans le 20ème arrondissement où se trouvait une salle de spectacle qui s'appelle La Bellevilloise - qui existe encore aujourd'hui. La Police utilisa cet endroit entre autres (quatre au total pour le 20ème arrondissement) pour réunir les Juifs en attendant de les transporter par bus au Vel d'Hiv. Il y avait beaucoup de monde. Nous étions serrés les uns contre les autres dans une chaleur suffocante et les gens étaient paniqués. Dans la bousculade ma mère a parlé avec d'autres mamans. Elle disait; « Non non ce n'est pas possible. On ne nous envoie pas en Allemagne pour travailler. On ne peut pas travailler avec des gosses dans les bras ». Une voisine est venue auprès de ma mère et lui a dit: « Léa, ma grande fille de 14 ans, a réussi à s'enfuir par une issue de secours ». Alors ma mère s'est tournée vers ma soeur et moi et nous a dit: « Essayez vous aussi de sortir pas l'issue de secours. Retournez chez vos grand-parents. Et si on revient vous chercher, fuyez dans la rue. »

Elle avait compris que ce qui attendait les Juifs rassemblés là était horrible et qu'il y avait une chance pour ma soeur et moi de nous échapper. Mais je ne voulais pas la quitter. J'avais trop peur. C'est alors que pour m'obliger à m'enfuir, elle me donna une gifle. Une gifle qui brûle encore ma joue et qui me laissa sans souffle. Je ne compris que plus tard que cette gifle a été le dernier geste d'amour de ma mère envers moi.

La dernière fois que je vis ma mère, ce fut plus tard , pendant les treize jours où elle était internée à Drancy. Nous y sommes allées avec ma soeur un jour en bus. Le camp était entouré de clôtures en barbelés mais on voyait bien à travers. Un monsieur qui était là a accepté de nous prêter ses jumelles. De loin nous avons donc vu notre mère et elle aussi nous voyait.



Avec le bras elle nous faisait un grand signe qui voulait dire: « partez, partez vite de là! ». Car le camp était gardé par des ge,darmes qui pourcchassaient les ge,ns venus autour du camp. Malgré ça, nous sommes restées un peu, et même retournées à Drancy à deux autres reprises. La dernière fois, ma soeur a vu qu'en entassait des gens dans des bus. Ces transports étaient en direction de la gare ddu Bourget Drancy où des wagons à bestiaux attendaient. Ma mère était dans un de ces bus. Ma soeur l'y a vue mais moi pas. D'après elle, elle faisait des signes pour nous dire encore de fuir. Vite!

Elle est partie vers Auschwitz où elle est morte, par le convoi N° 12, le 29 juillet 1942.

Les parents de Rachel peu avant sa naissance

La Rafle de février 1943

Ma soeur et moi sommes restées vivre chez nos grand parents après cela. C'était difficile car mon grand père était vieux et pratiquement paralysé et ma grand mère pleurait beaucoup car elle ne savait pas où on avait envoyé ses enfants et petits enfants. Dix Sept personnes de ma famille ont été exterminées à Auschwitz.

C'était aussi un temps où les restrictions alimentaires étaient très sévères. Nous avions très peu de ressources et vivions grace à l'aide de un oncle et une tante qui nous apportaient de quoi manger de temps en temps.

Le matin du 11 février 1943, il faisait alors très froid, une nouvelle rafle visa les Juifs à nouveau. Mais cette fois les enfants et les vieillards faisaient partie des cibles. Je me souviens: deux policiers cognèrent à la porte de l'appartement. L'un était en uniforme et l'autre en civil. Ma grand mère les supplia de ne pas nous emmener car

nous étions des enfants et que mon grand père ne pouvait absolument pas bouger. Le flic en uniforme interrogea alors du regard celui qui était en civil. La décision de ce dernier fut de nous emmener toutes les trois et de laisser grand père sur place: tant pis pour lui s'il restait seul (le flic en civil le condamnait à mourir de faim et de soif en faisant cela).

Nous fûmes emmenées au commissariat de police de la Place Gambetta, qui était à ce moment là dans le même immeuble que la Mairie du 20 ème arrondissement. On nous conduisit dans un sous sol très sombre et déjà bondé. Il y avait là des Juifs comme nous, beaucoup de vieillards. Ils pleuraient et grelottaient. C'était cauchemardesque! Au dessus de nos têtes, dans la pièce principale du commissariat, il y avait des gens arrêtés qui hurlaient. Ils n'étaient pas juifs, mais pendant la guerre, on arrêtait les gens sans papier, ou qui avaient des faux papiers, des résistants, des prostituées et autres 'droits communs'.

Ma soeur et moi étions en fait les seuls enfants dans le sous sol. Ma soeur m'a dit: « On va tenter le coup, Rachel: la prochaine fois que des flics descendent ici avec de nouveaux prisonniers, on la les suivre dans l'escalier en remontant. On verra bien ce qui va se passer. » Et c'est ce qui s'est passé. On a suivi les flics et les gens retenus au rez de chaussée ont vu ces deux petites filles émerger de la trappe ouvrant sur le sous sol.

Ils se mirent alors à crier en insultant les flics et en les traitant de lâches: détenir des enfants était scandaleux! Il fallait nous libérer tout de suite. Les policiers eurent du mal à contenir ce mouvement de protestation. Ils acceptèrent finalement de nous laisser partir, ma soeur et moi. Mais ma soeur - qui était très 'culottée' - protesta en disant que nous ne pouvions pas faire seules le chemin car c'était l'heure du couvre feu. Elle demanda à ce qu'un flic nous accompagne. En plus j'étais malade (j'avais la varicelle), ce qui justifiait l'aide d'un adulte. Ceci fut accepté. Un flic nous accompagna donc rue de Tlemcen où nous avons retrouvé notre grand père en larmes.

Mais cela n'a pas suffi. Les détenus continuèrent à protester en disant qu'on devait libérer aussi ma grand mère car jamais ma soeur ne pourrait s'occuper seule de moi. Et là, miracle: les flics acceptent de libérer ma grand mère aussi. Elle nous a ainsi retrouvées à l'appartement peu après.

Mais à partir de ce moment, il n'était plus possible de rester là ensemble. Ma grand mère nous plaça dans un centre pour enfants juifs, rue Lamarck dans le 18ème arrondissement. Nous y avons vécu pendant quelques mois. J'étais séparée de ma soeur et j'en garde un très mauvais souvenir. Les Allemands avaient l'adresse de ces centres (il y en avait six je crois) et venaient s'y « servir »: quand ils n'avaient pas les mille personnes prévues pour un convoi de wagons à bestiaux, ils venaient compléter leur quota dans ces centres. J'ai vu des adolescents partir, vers Drancy d'abord puis vers Auschwitz. A la fin les centres ont été entièrement vidés.

Nous avions le droit d'aller faire des visites à des connaissances de nos parents un dimanche sur deux. Il fallait, avant de quitter le centre, inscrire sur un registre le nom et l'adresse des gens à qui nous allions rendre visite. Un jour, ma soeur eut l'idée de donner le nom et l'adresse d'un oncle, en sachant fort bien qu'il n'y habitait plus vu qu'il était caché avec ma grand mère et leur fille aînée dans une chambre de bonne. Donc nous avons pu éviter de retourner au foyer sans faire prendre de risque à nos oncle et tante.

Mais je fus séparée de ma soeur. on me confia à différentes familles catholiques, à des bonnes soeurs pendant quelques jours chaque fois, changeant souvent d'endroit. Puis ma cousine me procura de faux papiers. Elle me conduisit à Château Renaud où étaient cachés ses deux frères et sa soeur, chez une nourrice qu'ils connaissaient depuis l'époque où ils passaient là leurs vacances. Mes cousins étaient attachés à elle et avaient confiance en elle et en leur fille, âgée de vingt ans

Rolande Sanier

La première chose que fit ma cousine Josepha fut donc de changer mon identité. Elle m'enseigna que désormais mon nom ne serait plus Rachel Psankiewicz mais Rolande Sanier. Personne ne devait soupçonner mes origines. Elle m'obligea à apprendre ce nom par coeur et à réfuter toute accusation comme quoi j'étais juive.

Je fus alors placée dans une autre famille dont je veux taire le nom car c'est un des épisodes les plus noirs de ma vie. J'y ai été si mal traitée et de façon si injuste!. Il y avait des enfants dans cette famille qui avaient droit à tout et moi à rien. Un jour, je me souviens, il y avait un gateau dont j'aurais aimé avoir une part. Mais cela me fut refusé. J'avais faim et froid. J'étais très malheureuse. Mais au moins je pouvais aller à l'école et ces heures scolaires étaient pour moi un répit.

Ma soeur était arrivée là après moi et placée comme bonne à tout faire chez des braves gens qui s'appelaient Monsieur et Madame Proust (ça ne s'invente pas).

J'avais laissé mon cartable à Paris et il me manquait car j'y avais laissé toutes mes fournitures. J'eus envie de le récupérer, mais cela était impossible par la voie normale (la poste par exemple) car donner l'adresse de mon oncle et tante m'aurait trahie, et de plus on ouvrait tous les courriers. Je me suis adressée à un monsieur que je connaissais et à qui je décidais de faire confiance. Il était camionneur et je savais qu'il faisait souvent le trajet entre Paris et Château Renaud. Il accepta d'aller chercher mon cartable chez ma grand mère et de me l'apporter. Ce qu'il fit.

Un jour, après l'avoir enveloppé dans du papier journal , il l'apporta à la ferme où j'étais placée. C'est là que mon cartable me trahit: dedans, il y avait un cahier au nom de Rachel Psankiewicz, donc pas de Rolande Sanier. La nourrice s'est permise d'ouvrir de cartable et elle a vu ça. A mon retour de l'école ce jour là, je fus battue violemment, traitée de menteuse et de sale Juive. Les coups ont tellement plu sur moi que je suis devenue muette. Pendant plusieurs jours, je ne mangeais presque plus et je maigrissais à vue d'oeil. Heureusement pour moi, la nourrice qui m'avait placée là vint un jour pour me rendre visite et elle a très vite compris que j'avais été maltraitée. Elle me sortit de là et me confia à une autre famille, chez sa soeur: les Saillard. Une famille merveilleuse que je n'oublierai jamais. J'y suis restée jusqu'à la libération.

Hotel Lutetia

Après la libération de Paris en août 1944, ma soeur et moi sommes retournées à notre appartement de la rue Duris. Il y avait des scellés sur la porte d'entrée mais nous les avons rompus. Dedans, plus rien. Tout avait été enlevé: les meubles, la vaisselle, jusqu'aux ampoules électriques et aux interrupteurs. Il n'y avait plus ni lumière ni gaz ni chauffage. Avec l'aide de mon oncle nous avons installé un mobilier sommaire et une plaque chauffante. Mon oncle nous apportait un peu de nourriture qui nous a permis de survivre.

Enfin arriva la fin de la guerre et le retour des prisonniers de guerre. Là nous avons appris que des Juifs qui avaient été déportés étaient revenus à Paris et hébergés à l'Hotel Lutétia. Nous y sommes très vite allées dans l'espoir de retrouver nos parents. Mais là, la seule chose que nous avons comprise, c'est qu'ils étaient morts dans les camps. Eux et dix sept autres membres de notre famille. Tous tués!

Puis la vie a lentement repris son cours. Je suis restée avec ma grand mère et ma soeur jusqu'à l'âge de quatorze ans. Nous étions très pauvres. Puis ma soeur s'est mariée et le couple a occupé l'appartement de mes parents. Donc j'ai été obligée d'aller vivre à nouveau de foyer en foyer. J'ai dû travailler dès l'âge de quatorze ans dans la confection. Pas d'études, à mon grand regret.

A l'âge de seize ans j'ai enfin pu vivre seule dans une petite chambre de bonne, et je me suis enfin assumée. Je me suis mariée à 21 ans avec un ami d'enfance de mes cousins qui avait perdu lui aussi toute sa famille en déportation. Il avait réussi à passer la ligne de démarcation et rejoint le maquis du Vercors à l'âge de 16 ans. Nous avons eu une fille. Un jour en revenant de l'école elle nous a dit: « vous êtes méchants: les autres enfants ont des grand parents et moi pas ». Il a fallu lui apprendre par petites bribes la vérité et cela l'a traumatisée.

Nous avons travaillé très dur tous les deux. Puis mon mari est mort, très jeune. J'ai vécu seule avec ma fille pendant plus de vingt ans. Puis ma fille s'est mariée et elle a eu deux fils dont je suis très fière. Je travaillais dans le quartier de l'Opéra. c'était très dur. Mais j'avais la joie, pendant mes jours de congé, d'emmener mes petits enfants dans les musées, les expositions, voir des spectacles et ils m'en ont été reconnaissants.

Lorsque ma retraite est arrivée, j'ai éprouvé le besoin de faire partie d'associations d'anciens déportés. J'ai rejoint l'association « Mémoire Juive de Paris » qui a comme thème l'immigratiuon juive et son intégration dans la nation de 1880 à 1948. Nous avons recueilli plus de six mille photos, fait des expositions, édité un album de photos. Et cela continue. J'en suis à présent la Présidente d'Honneur. C'est là que j'ai rencontré mon compagnon aujourd'hui disparu: Ernest. Nous avons travaillé ensemble pendant des années dans cette association.

Puis en 1997, des camarades de mon ancienne école ont voulu apposer une plaque à la mémoire de nos petits camarades déportés. Nous avons alors créé l'Association Ecole Rue de Tlemcen. Nous avons pris rendez vous avec le Maire de Paris, à l'époque Jean Tibéri, qui a trouvé notre travail très utile et nous a permis de l'étendre aux autres quartiers de Paris. Son successeur, Bertrand Delanoé a été à nos côtés jusqu'au bout. Nous avons recherché les noms des enfants déportés dans les registres des écoles et croisé nos listes avec le livre de la Déportation de Serge Klarsfeld. Ce fut un travail de longue haleine qui est presque terminé aujourd'hui. Dans chaque arrondissement de Paris, une AMEJD (Association pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés) a été créée. J'ai initié celle du 4ème arrondissement avec Ernest. Et je suis aujourd'hui présidente de l'AMEJD du 20ème arrondissement. Nous organisons une commémoration dans chaque école tous les ans et au moment de l'inauguration des plaques.

Mais les enfants quittent l'école, le collège et vont vivre leur vie. Alors, pour que la mémoire ne se perde pas, depuis plus de vingt ans je témoigne devant les écoliers de CM2, les collégiens, et les lycéens.

Et désormais au Mémorial de la Shoah devant vous les policiers nouvellement recrutés.



Rachel et sa soeur Louise en 1945

IV Vers de nouvelles années noires?

Robert

J'ai tout noté fébrilement. Dans le détail : le film, le commentaire de l'historien Bruckmann, le décor de cet auditorium du Mémorial de la Shoah. Et bien sûr j'ai tout noté de l'histoire de Rachel. Harold va pouvoir se mettre à rédiger notre article. Tant de détails éloquents, tant d'émotion à faire passer! Pour faire connaître à un public aussi large que possible l'histoire de Rachel. Cette petite fille rescapée deux fois de la Shoah, témoin vivante de ses horreurs, blessée mais toujours debout, et qui témoigne, à longueur de conférences, de réunions, d'inaugurations de plaques commémoratives, pour que cette horreur se s'oublie jamais.

Ce matin du 20 janvier 2017, en arrivant ici au Mémorial, non seulement mon corps était frigorifié (- 5° à Paris c'est une température rare de nos jours) mais aussi mon moral était très bas. Sans doute la pièce de théâtre vue la veille a t elle contribué à me déprimer (« **Ceux qui errent de se trompent pas** », mise en scène par Maëlle Poésy, d'après le livre de José Saramago **La Lucidité**, est une pièce qui raconte comment une démocratie peut mourir en quelques jours). Mais aussi la lecture dans le métro du journal du matin ne m'a pas remonté le moral: les trois ou quatre pages couvrant l'intronisation de Trump me laissent pantois ou plutôt terrifié! Insultes, mensonges, provocations, coups de menton.....La nuit et le brouillard sont ils de retour, moins de 80 ans après le grand cataclysme hitlérien? La fin du monde (libre) est elle en train de s'abattre sur nous à nouveau? Rachel va t elle vivre cela pour la deuxième fois en une seule vie?

Rachel s'est maintenant arrêtée de parler. Elle invite le public à poser ses questions, en prévenant: elle sait par expérience que cela ne va pas être facile. Et en effet, un grand silence se fait dans la salle. Une minute? Deux minutes? Intermittentes! Pendant ce temps, j'observe les jeunes flics. Je suis derrière eux. Ils sont jeunes et beaux. Ils ont l'air sérieux et respectueux. Tous sauf un: je le vois sortir son I-phone pour y consulter je ne sais quel message. Il tousse bruyamment et se retourne. Il essaie d'attirer l'attention de ses voisins. Serait il en train d'essayer de saboter la réunion? De rompre cette émotion prégnante qui suit l'intervention de Rachel? J'ai peur!

Ca y est: un jeune policier se lève et demande le micro. Pour dire d'abord combien il a été bouleversé par le récit de Rachel. Puis pour lui poser une question: comment, après une telle épopée, a t elle pu se 'reconstruire'? La réponse de Rachel fuse: « c'est grâce à mes parents: ce sont eux qui m'ont donné de l'amour, et c'est ce qui m'a donné ma force ». Le jeune flic se tait et se rasseoit.

Une autre question? Nouveau silence. Long, trop long! Puis une gradée demande le micro et se lève. Elle est blonde et belle et son uniforme réhausse sa beauté. Elle ne veut pas poser une question mais apporter un témoignage.

« Je suis le Capitaine Anne Toulhier. Je suis alsacienne d'origine. Avant la première guerre mondiale, l'Alsace était allemande. L'un de mes deux grand-pères y habitait. Il a donc été enrôlé sous l'uniforme allemand. Mon autre grand père habitait Paris. Il a été incorporé à l'armée française. Mes deux grand-pères ont donc combattu l'un contre l'autre. Cette histoire a marqué mon enfance. Après l'école, j'ai décidé de porter l'uniforme et je me suis engagée dans la Police. Par idéal sans doute. J'aime la paix. Nous sommes des policiers mais on nous appelle 'gardiens de la paix'. J'ai entendu votre témoignage et j'en suis bouleversée. J'ai honte devant toute cette souffrance. J'ai honte pour tout ce que la Police française a infligé à des malheureux qui n'avaient rien fait et dont vous avez été. Je vous en demande pardon pour eux..... Et en voyant le film, je me suis demandée: qu'aurais je fait si j'avais porté l'uniforme pendant les années 40? Franchement je n'en sais rien. Mais je crois que j'aurais désobéi aux ordres contraires à ma conscience. »

Rachel, émue comme il se doit par cette intervention, répond: « Madame, vous n'avez pas à demander pardon au nom de la police. Votre génération n'y est pour rien. Je suis très touchée de vous entendre dire que vous saurez obeer à votre conscience si on vous donne des ordres inacceptables ».

Plus d'autres questions dans la salle. Le modérateur passe alors le micro à l'homme assis près de lui sur l'estrade et qui n'a pas encore parlé: le Commissaire Sarguet, la petite cinquantaine, et d'allure fière sous son uniforme. Il dit:

« Voilà. Ce que je vais dire maintenant, sachez que je ne l'ai pas préparé. Si je suis assis ici sur cette estrade, c'est parce que je suis le plus haut gradé parmi vous et pour aucune autre raison. Pas plus que vous, je ne savais pourquoi j'ai reçu l'ordre de venir ce matin ici au Mémorial de la Shoah. J'y ai obéi, c'est tout.

Ce que nous avons entendu et vu ce matin dépasse de loin tout ce nous avons pu lire dans les livres d'Histoire ou entendu à l'école. Cela le dépasse en intensité, en émotion et en vérité. Ce témoignage est aussi vrai que du cash. Rien n'y est inventé; rien n'y est faux. En tant que policier habitué à interroger les gens, je peux vous l'affirmer.

Après la réunion d'aujourd'hui, vous saurez qu'un jour, on peut recevoir un ordre, simple et routinier dans sa forme - une lettre de mission signée. Et que cet ordre peut contenir du poison. Qu'il peut faire de vous les instruments d'une horreur. Et vous saurez aussi qu'un ordre simple peut interroger votre conscience, et qu'ensuite, il peut vous conduire à désobéir en conscience.

Aujourd'hui vous avez entendu une dame qui a été désignée comme la cible de l'un de ces ordres. Et vous avez entendu la suite.

Alors première chose: si vous entendez des crétins qui vous disent que l'holocauste des Juifs est une invention, vous saurez qu'ils vous mentent.

Autre chose: si vous vous demandez pourquoi on vous a missionné pour une garde stationnaire devant une synagogue ou une école juive, par un jour de grand froid où vous auriez été tellement mieux devant votre poste de télé à boire une bière et regarder un match de foot, vous saurez pourquoi.

N'oubliez pas: cette dame a vécu l'horreur il y a plus de soixante dix ans. Mais il n'y a pas si longtemps, à Toulouse, à Bruxelles, à la Porte de Vincennes, des abrutis armés sont allés tuer des gens, des enfants, parce que Juifs. Alors oui, il y a de très bonnes raisons pour qu'on vous confie ce type de mission.

Ce que j'espère, ce n'est pas que vous reteniez tout ce qui vous a été dit: il y a beaucoup de choses dans ces témoignages. Mais j'espère seulement qu'une petite graine sera rentrée dans votre tête pour germer et vous rappeler l'honneur de votre rôle et l'importance de votre conscience.

Et puis je vous conseille, quand vous aurez le temps, avec votre compagne et vos enfants, de marcher dans les rues de Paris et de vous arrêter devant les écoles. Vous y verrez des plaques qui rappèlent que des petits ont été raflés là et envoyés à la mort avec l'aide de la Police de France. Ces plaques, c'est cette dame assise à ma gauche qui les a voulues. Elle a oeuvré toute sa vie pour que ces plaques soient fixées là, et que d'autres plaques, placées à l'intérieur des écoles, restituent à ces enfants assassinés l'identité que les nazis et leurs complices de Vichy ont voulu leur voler après avoir pris leurs vies »

Après ces paroles de conclusion qui sont assénées d'une voix autoritaire, claire et pure comme l'homme qui les prononce, les participants se lèvent pour rejoindre le buffet qui a été dressé pour eux. Une tasse de café bien méritée après cette conférence inouïe.

Dans le couloir, Rachel est là. Je m'approche pour l'embrasser et lui dire combien j'ai été ému. C'est alors que se rapprochent de nous le Capitaine Anne Toulhier et le Commissaire Sarguet. Je leur explique pourquoi je suis ici et leur demande s'ils m'autorisent à citer leurs propos. Oui

Ma matinée avait commencé sous les nuages noirs de l'inquiétude pour notre démocratie et nos valeurs menacées. Elle se termine sous un rayon de soleil. Oui il y a des gens biens en France. Une femme petite et fragile, qui a souffert dans sa chair et dans son coeur, consacre sa vie à honorer la mémoire d'enfants persécu-

tés. Deux policiers aussi qui portent l'uniforme et qui lui font honneur. Comme l'ont fait, avant eux, de rares flics en pèlerine que l'on avait postés aux issues de grands lieux d'infâmie, et qui fermèrent les yeux pour laisser s'échapper des enfants.

V. L'héritage de Rachel

Harold

Paris, quartier du Marais 9 octobre 2015

C'est une nouvelle plaque commémorative qui va être dévoilée ce matin. Celle-ci ne sera pas posée sur le mur d'une école comme la plupart des autres mais à l'entrée du Jardin Joseph Migneret, rue des Rosiers, juste en face du restaurant Goldenberg. Un plaque qui porte le nom et l'âge de 101 enfants du quartier, trop petits encore pour être scolarisés, et qui ont été raflés, puis déportés puis assassinés. Le plus jeune d'entre eux avait 27 jours!

Alors on a choisi de la placer à l'endroit où ils allaient jouer: dans un jardin public. Au dessous de cette longue liste de noms, une phrase:

« PASSANT, LIS LEUR NOM, TA MÉMOIRE EST LEUR UNIQUE SÉPULTURE »

Rachel fait partie des trois orateurs. Avant elle ont parlé Christophe Girard, Maire du 4ème arrondissement et l'Adjointe à la Maire de Paris Christine Vieu-Charier. Si Rachel est là, au pupitre, c'est que cette plaque et toutes les autres qui ont été placées avant elle à d'autres endroits, on les lui doit.

Rachel raconte. Elle dit. Elle témoigne une fois encore. Puis se fait un silence. On peut entendre les mouches voler dans ce jardin public, au coeur du Paris historique, et pourtant envahi par les gens venus en grand nombre à cette inauguration: au moins six ou sept cent personnes sont là, serrées et attentives.

Deux jeunes violonistes s'approchent alors de Rachel et entonnent une musique au tempo lent et triste. A la fin du morceau, Rachel annonce qu'elle va lire un poème, écrit pour la circonstance par Robert qui est dans l'assistance et qui me fera le compte rendu de l'évènement. Une pièce essentielle du texte attendu par notre éditeur.

Raconte mon histoire

*Raconte mon histoire, car moi je ne peux pas.
J'étais enfant alors, ça fait longtemps déjà
On habitait Saint Paul, mon nom c'était Maurice
Papa était tailleur, maman était nourrice.*

*Chez nous c'était petit, mais on y était bien
J'avais plein de cahiers, je ne sais plus combien
Papa était très fier car j'y dessinais tout
Pendant que lui cousait. Ses cheveux étaient roux*

*Raconte mon histoire car moi je ne peux plus
Maman était très belle et elle aurait voulu
Qu'après, une fois grand, je devienne docteur...
Ils ont sonné très fort. Elle a dit : 'n'aie pas peur' ...*

*Dis bien comment ils ont enfoncé notre porte
Ils voulaient qu'on s'habille vite et puis qu'on sorte
Maman criait très fort. Alors ils l'ont frappée.
Et dans la rue en bas, le bus nous attendait.*

*Papa voulait savoir où on nous emmenait
Mais l'agent l'a poussé et il l'a fait tomber.
Au Vel d'hiv, tu le sais toi ! Alors dis leur :
Tous ces gens entassés et qui avaient très peur.*

*Moi, je ne pourrai pas, c'était il y a longtemps
Je bouchais mon nez dans ces WC dégoutants
On avait soif. Pas d'eau. Ma sœur Rebecca
S'était évanouie dans les bras de Papa*

*Toi qui n'étais pas né en ce temps là, dis leur !
Tu n'étais pas monté dans ces bus de malheur
Ils ne t'avaient pas vu, donc tu étais sauvé
Et alors maintenant à toi de raconter*

*Fais le pour moi et pour mon père et pour ma mère
Pour Rebecca aussi, et ceux qu'ils ont fait taire
Pour mon ami pianiste, le petit Nathaniel,
Qui ne jouera jamais à la Salle Pleyel*

*Pour tous les camarades avec qui je jouais
Dans la cour de l'école. Enfants qui promettaient
De devenir docteurs, comptables ou musiciens
Mais qu'ils ont entassés dans ces infâmes trains.*

*Tu dois la raconter mon histoire ! Promet !
J'ai à peine cinq ans ! Et puis comment parler
Quand ma mère me serre très fort contre son sein
Et puis que je suis mort, avec elle, dans le train?*

L'assistance écoute avec recueillement jusqu'au bout. Puis un long silence suit et la musique interprétée par les deux jeunes violonistes conclut la cérémonie.

La revanche de Rachel

Rachel a été décorée en 2002 en tant que Chevalier de l'Ordre National du Mérite, et en 2010 en tant que Chevalier de la Légion d'Honneur en 2012. C'est son oeuvre immense, son travail de fourmi qui est récompensé. Elle a voulu au départ retrouver la trace de ses camarades de l'école de la rue de Tlemcen: ceux qui étaient présents en classe avec elle dans l'année scolaire 1941/42, et qui n'étaient plus là l'année suivante, elle veut retrouver leur trace.

Dès lors, elle accomplit un travail monumental de recherche patiente et minutieuse avec l'aide de Bertrand Delanoë, Maire de Paris, dès son éléction en 2001, et avec l'inestimable appui de Serge et Beate Klarsfeld dont elle complète l'oeuvre.

Rachel va ainsi remettre au grand jour l'identité de tous ces enfants raflés dans les quartiers de Paris et envoyés à la mort par les voyous de Vichy, complices zélés des Nazis.

Puis elle va militer pour que des plaques remémorant cette tragique histoire soient apposées sur les murs des écoles disant que dans cette école, des enfants ont été emmenés à la mort parce que Juifs. Et puis Rachel va s'employer à ce que d'autres plaques soient posées à l'intérieur de ces mêmes écoles, gravées aux noms des enfants, pour leur redonner l'identité que les monstres avaient voulu leur voler. Et qu'elles servent de sépulture à ces malheureux enfants partis en fumée.

Il y a aujourd'hui 400 de ces plaques dans les écoles de Paris et des alentours.

Traquée, privée de ses parents, cachée, persécutée, affamée, Rachel Jedinak n'a pas faibli. Elle a trouvé un travail s'est mariée et puis elle a eu une fille. De cette fille sont nés deux garçons: Alan et Kevin.

C'est Kevin qui prononça, le 26 mars 2002, dans les salons de la Mairie du 4ème Arrondissement de Paris, à la cérémonie de remise à Rachel de sa décoration de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, son discours d'hommage à celle qu'il a toujours appelée Lalo: sa grand mère. Un discours qui se termine ainsi:

« Pour moi, cette distinction ne fait pas que t'honorer, Lalo. Elle signe aussi le vœu du Gouvernement de la France de rétablir à travers toi la dignité bafouée de tes parents qui ont tant voulu appartenir à la France, et qui seraient si fiers aujourd'hui de te voir ainsi honorée ».

Kevin est aujourd'hui un brillant dramaturge dont la dernière pièce fut un grand succès au Festival d'Avignon de 2016.

« **Ceux qui errent ne se trompent pas** » raconte en deux heures, l'histoire d'un pays démocratique qui ressemble au nôtre et qui plonge en quelques jours dans l'enfer irréversible et terrifiant de la dictature.

Une pièce qui nous interpelle en ce glacial hiver 2017 où la tyrannie et la haine menacent encore, et peut être plus que jamais.

Kevin et Alan : Les héritiers et la revanche de Rachel.

*

Robert Boubliil est né en 1945 à Tunis. Il est marié depuis 48 ans à Geeske (photographe) et il est père de trois enfants : David (fonctionnaire européen), Elsa (journaliste - productrice radio) et Boris (compositeur interprète).

Après une carrière accomplie dans le secteur financier, il partage aujourd'hui son temps entre Paris et l'île de Batz en Bretagne où il se consacre à une vie familiale active, à la production de sculptures et à la rédaction de fables, de poèmes et de romans

Son oeuvre de plasticien compte plus de trois cent sculptures qui ont fait l'objet d'une quinzaine d'expositions depuis 1999, à Paris (notamment au Sénat), Bruxelles et Luxembourg.

Il est l'auteur du *Chateau de l'Errant* (Roman 2012 - Société des Ecrivains) et de nombreux textes poétiques qu'il publie sur son blog, notamment le poème intitulé '*Raconte mon histoire*', figurant in extenso dans la troisième partie du présent article

Harold Levy est né à Toronto en 1941. Il est marié depuis 53 ans avec Marleen (ex professeur des écoles) et ensemble ils ont trois enfants: Hyla, Kyra et Bianca

Avocat pénaliste, et ultérieurement journaliste d'investigation au Toronto Star, Harold Levy a consacré (et s'est battu) toute sa vie pour la défense des droits des citoyens. Il a été l'initiateur d'un cours à l'Université de York (Ontario) intitulé « La Justice pour Tous ».

Il est titulaire d'une Citation au Mérite de la Michener Awards Foundation au titre d'une série d'articles qu'il a publiés ayant conduit au retrait de la licence professionnelle d'un médecin responsable de nombreux forfaits. Il a également reçu des mains du Centre pour les Droits Humains et Relations entre les Races, la médaille d'or pour ses articles dénonçant la passivité du Gouvernement de la Province d'Ontario dans l'affaire de l'assassinat à Ipperwash de Dudley George, un Indien natif.

En visite en 2007 à Paris chez ses amis Robert et Geeske, Harold a découvert - et s'est vite passionné pour - l'histoire des plaques fixées aux murs des écoles, commémorant la déportation et l'assassinat des enfants juifs.